

# Classification des sites

Les aires de glisse dans les sites sont divisées en trois (3) catégories et correspondent à une limite de vitesse maximale obtenue selon la configuration des pentes. Un groupe d'âge est aussi assigné pour chaque catégorie.

<b>DÉBUTANT</b> De 4 à 6 ans		<b>INTERMÉDIAIRE</b> De 7 à 9 ans		<b>AVANCÉ</b> 10 ans et plus	
<b>Inclinaison</b>	<b>Pente</b>	<b>Inclinaison</b>	<b>Pente</b>	<b>Inclinaison</b>	<b>Pente</b>
7,5 %	40 m	15 %	40 m	25 %	100 m
10 %	15 m	20 %	20 m	30 %	50 m
15 %	4 m	25 %	15 m	40 %	40 m
Vitesse maximum 11 km/h		Vitesse maximum 25 km/h		Vitesse maximum 50 km/h	